



**APPEL A PROPOSITIONS DE PROJET**  
**Appui technique et financier aux porteurs de projet de la Diaspora Tunisienne**  
**œuvrant dans le secteur de l'artisanat**

**Numéro de Projet 220136 – Financé par l'Union Européenne**  
**Creative Tunisia 2.0 – Créations d'emplois dans le secteur de l'artisanat**  
**à travers l'appui aux acteurs de la migration en Tunisie**

**[EU Project number: NDICI-GEO-NEAR/2023/444-521]**

02/07/2026

## **I. CONTEXTE GENERAL**

L'organisation des Nations Unies pour le développement industriel est l'agence spécialisée des Nations Unies chargée de la promotion du développement industriel pour la réduction de la pauvreté, la mondialisation inclusive et le développement durable. La mission de L'ONUDI, telle que décrite dans la déclaration de Lima, adoptée à la quinzième session de la conférence générale de L'ONUDI en 2013, ainsi que la déclaration D'Abu Dhabi, adoptée à la dix-huitième session de la conférence de L'ONUDI en 2019, est de promouvoir et d'accélérer le développement industriel inclusif et durable (ISID en anglais) au sein des États membres. La pertinence d'ISID en tant qu'approche intégrée des trois piliers du développement durable est reconnue par le programme de développement durable à l'horizon de 2030 et les objectifs de développement durable ODD qui orienteront les efforts des Nations Unies et des pays vers le développement durable. Le mandat de L'ONUDI est pleinement reconnu dans l'objectif 9, qui prévoit « de créer des infrastructures résilientes, promouvoir une industrialisation inclusive et durable et favoriser l'innovation ». Cependant, la pertinence d'ISID s'applique plus ou moins à l'ensemble des ODDs. C'est pourquoi les programmes de l'Organisation s'articulent autour de quatre priorités stratégiques : créer une prospérité partagée ; renforcer la compétitivité économique ; protéger l'environnement ; et renforcer les connaissances et les institutions.

Dans ce cadre, l'ONUDI a capitalisé sur les expériences acquises lors du projet Creative Tunisia « Renforcement des chaînes de valeurs de l'artisanat et du design en Tunisie » (2019 – 2025) pour la conception d'un nouveau projet, indépendant du premier, Creative Tunisia 2.0, « Création d'emplois dans le secteur de l'artisanat à travers l'appui aux acteurs de la migration en Tunisie », mis en œuvre en Tunisie, en partenariat avec l'Office National de l'Artisanat (ONA) ; avec l'appui financier de l'Union Européenne (UE) et de la Coopération Italienne (AICS).

## **II. OBJECTIF DU PROJET**

En cohérence avec l'impact global attendu dans le cadre du programme EDMEJ de l'Union européenne, le projet Creative Tunisia 2.0 vise à améliorer la protection et l'intégration socio-économique des groupes les plus exposés aux risques liés à la migration irrégulière en Tunisie. Il cherche à générer des opportunités d'emploi dans le secteur de l'artisanat en s'appuyant sur l'expertise et les réseaux de la diaspora tunisienne.

Cette approche inclusive et multidimensionnelle s'articule autour de trois effets structurants :

- **Résultat 1** : Amélioration des opportunités d'insertion professionnelle et de création d'entreprises durables pour les jeunes, les femmes, les migrants de retour et autres personnes en situation de vulnérabilité.
- **Résultat 2** : Mobilisation de la diaspora tunisienne pour contribuer au développement de l'artisanat, du design et de la mode.
- **Résultat 3** : Renforcement de la coordination sectorielle en faveur de l'intégration économique des migrants de retour et des acteurs de la migration.

### III. CADRE DE L'APPEL A PROPOSITIONS DE PROJET

Cet appel à propositions s'inscrit dans le cadre du **Résultat 2** et vise à renforcer la présence **du produit artisanal tunisien sur les marchés internationaux**, en valorisant le potentiel économique des Tunisiens résidant à l'étranger. L'ONUDI propose **un plan d'appui technique et financier** pour l'accompagnement de ces entreprises afin d'améliorer leur impact sur la commercialisation des produits artisanaux à l'international.

Les projets proposés par les entreprises devront donc contribuer à un ou plusieurs des objectifs suivants :

- Renforcer la **visibilité des produits artisanaux** tunisiens sur les marchés internationaux.
- Développer les exportations, en appuyant les plateformes de vente en ligne et physiques.
- Créer **des synergies** entre la **diaspora tunisienne** et les acteurs du secteur de **l'artisanat**.
- Soutenir **l'insertion économique** des populations vulnérables et des migrants de retour à travers l'artisanat.

**Un budget global de 300 000 €** est prévu pour la **période 2024–2027**, afin d'appuyer environ **vingt entreprises** établies à l'international, **sélectionnées exclusivement via des appels à propositions**.

Cet appel à proposition est le troisième de son genre, avec un budget disponible de **150 000 €**. Au total, **dix entreprises au maximum pourront bénéficier de ce budget**, avec un montant maximum de **15 000€** pour chaque entreprise.

NB : L'ONUDI se réserve le droit de ne pas attribuer l'intégralité du budget disponible dans le cadre du présent appel à propositions. De même, le montant de 15 000 € indiqué par entreprise constitue un montant maximal susceptible d'être accordé. Le montant attribué sera déterminé en fonction des activités retenues dans le plan d'action.

#### 1. Durée de mise en œuvre

Les projets sélectionnés seront mis en œuvre sur **une durée d'une année**. Pendant cette période, les entreprises bénéficieront d'un accompagnement continu assuré par l'équipe du projet Creative Tunisia 2.0 basée en Tunisie.

#### 2. Localisation des interventions

Les projets seront mis en œuvre dans les **pays de résidence ou d'activité des entreprises dirigées par la Diaspora** Tunisienne et justifiant une pertinence économique pour la commercialisation des produits artisanaux.

### 3. Appui technique et financier

L'appui financier pourra couvrir **jusqu'à 60 % du coût total du plan d'investissement proposé, dans la limite de 15 000 € par entreprise**. Cet appui prendra exclusivement la forme d'une prise en charge des activités prévues dans le plan d'action approuvé.

les activités éligibles aux financements sont :

- La mobilisation d'expertise (design, développement de marché, etc.).
- L'expertise technique pour le développement de plateformes web
- La participation à des foires, salons et événements professionnels.
- Le développement de supports de communication.
- La mobilisation d'agence de communication.

**Selon les règles d'approvisionnement de l'ONUDI, les prestations de services nécessaires aux projets seront effectuées directement par l'ONUDI pour le compte des bénéficiaires.**

En complément du financement, **Creative Tunisia 2.0** apportera un soutien aux entreprises sélectionnées, notamment à travers :

- L'accès à un **réseau d'experts nationaux** et d'agents de développement.
- L'accès à un **réseau de plus de 500 artisans tunisiens** dans différentes chaînes de valeur.
- Une expertise approfondie sur les **produits et marchés de l'artisanat**.

**Certaines dépenses ne pourront pas être couvertes par le financement, notamment :**

- Dettes et intérêts.
- Provisions pour pertes ou risques futurs.
- Dépenses déjà financées par d'autres sources.
- Pertes de change et crédits à des tiers.
- Achat de matériel roulant.
- Financement de stocks de produits finis.
- TVA.

## IV. COMMENT CANDIDATER

1. Télécharger le formulaire de candidature disponible sur le site : [www.creativetunisia.tn](http://www.creativetunisia.tn)
2. Lire attentivement l'ensemble des documents relatifs à l'appel à propositions de projet
3. Soumettre le dossier complet en ligne avant la date limite fixée au **25 aout 2026 à Minuit**
4. Le dossier de candidature doit impérativement inclure :

- Le formulaire de soumission dûment rempli
- Le formulaire de budget
- Les documents justificatifs répondant aux des critères d'éligibilité

**Les dossiers incomplets seront automatiquement rejetés.**

**Toute demande de clarification devra être adressée à l'adresse email : [contact.creativetunisia@gmail.com](mailto:contact.creativetunisia@gmail.com)**

## V. ÉLIGIBILITÉ

### 1. *Qui peut participer ?*

Seules les entreprises répondant simultanément aux critères d'éligibilité suivants seront prises en compte (avec les preuves documentaires exigées) :

- Entreprise légalement constituée à l'étranger, avec une situation fiscale en règle attestée par :
  - Tout document établissant la base juridique de la société en cours de validité
- L'objet social de l'entreprise doit être en lien avec la vente, la distribution ou la commercialisation de produits artisanaux attesté par :
  - Statut de l'entreprise ou tout autre document attestant de l'objet social de l'entreprise
- Créée et dirigée par des Tunisien·ne·s résidant à l'étranger attesté par :
  - Carte de résidence et autres preuves justifiant la résidence dans un pays autre la Tunisie

**Ces documents devront être accompagnés du Formulaire de candidature (Annexe 1) instruit et signé et du budget du Plan d'Action proposé (Annexe 2).**

A noter que :

- Les propositions doivent être présentées par un soumissionnaire unique
- Le soumissionnaire ne peut soumettre plus d'une proposition dans le cadre du présent appel à propositions de projet.
- **Seuls les projets visant la valorisation de l'artisanat, du design, de la mode tunisienne et l'accès aux marchés internationaux sont éligibles.**

NB : l'ONUDI se réserve le droit de poser des questions de clarification ou de demander des informations juridiques et financières supplémentaires à ce stade si nécessaire. Seules les demandes éligibles seront évaluées.

Pour les entreprises ayant satisfait aux critères d'éligibilité ci-dessus, une évaluation du dossier se fera selon la méthodologie et les critères ci-dessous.

## VI. MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION

Les entreprises ayant satisfaits aux critères d'éligibilité seront évaluées suivant un processus **en 2 phases** :

- Phase 1 : Une première évaluation sur la base du dossier de candidature. **Les 15 meilleures propositions, ayant obtenu les meilleurs scores, seront retenues pour la deuxième phase.**
- Phase 2 : Une deuxième évaluation sur la base d'un pitching comme suit.

## 2. Phase 1 : Évaluation sur la base du dossier de candidature

Un score sera attribué sur la base des critères suivants :

| Critères                                    | Définition                                                                                                                                   | Où trouver l'information dans le formulaire                                                                                             |
|---------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1.Pertinence du projet</b> (20 pts)      | Le projet est-il centré sur la commercialisation des produits artisanaux tunisiens, dans un cadre cohérent avec les objectifs du programme ? | - Partie I > Q1 : Activité de l'entreprise-<br>Partie III > Vision stratégique- Partie IV > Plan d'actions                              |
| <b>2.Capacité de mise en œuvre</b> (20 pts) | L'entreprise a-t-elle la structure, l'expérience et les ressources nécessaires pour exécuter le projet ?                                     | Partie I > Q2 : Modèle économique-<br>Partie I > Q4 : Défis actuel - Partie II : Données sur l'entreprise<br>Partie IV : Plan d'actions |
| <b>3.Vision et stratégie</b> (15 pts)       | Le projet présente-t-il une vision claire à moyen/long terme et une stratégie concrète pour y parvenir ?                                     | - Partie III > Q1 : Vision de développement-<br>Partie III > Q2 : Stratégie proposée                                                    |
| <b>4.Plan d'actions</b> (15 pts)            | Le plan d'action proposé est-il logique, structuré, réaliste et aligné avec les objectifs ?                                                  | Partie IV : Tableau Plan d'actions                                                                                                      |
| <b>5.Impact attendu</b> (15 pts)            | Le projet apporte-t-il une valeur ajoutée significative à l'écosystème artisanal tunisien ?                                                  | - Partie V : Indicateurs du projet proposé-<br>Partie I > Q3 : vos marchés cibles                                                       |
| <b>6.Cohérence du budget</b> (10 pts)       | Le budget est-il réaliste, justifié et en ligne avec les activités proposées ?                                                               | - Partie VI : Budget résumé-<br>Annexe 2 : Tableau Excel à joindre-<br>Partie IV : Plan d'actions                                       |
| <b>7.Indicateurs de performance</b> (5 pts) | Les indicateurs choisis sont-ils pertinents et mesurables pour évaluer les résultats du projet ?                                             | - Partie V : Indicateurs du projet proposé                                                                                              |

## 3. Phase 2 : Évaluation des candidatures lors d'une séance de pitching des projets :

### Évaluation de la session de Pitch – Creative Tunisia 2.0

(Total : 50 points – Durée maximale : 30 minutes)

Les 10 entreprises présélectionnées seront invitées à présenter leur projet devant un **jury** composé de représentants de :

- L'équipe du projet **Creative Tunisia 2.0**,
- L'Office **National de l'Artisanat Tunisien (ONAT)**,
- L'Office **des Tunisiens à l'Etranger (OTE)**

Chaque candidat disposera d'un **temps de présentation suivi de questions du jury**.

| Critère                                                                         | Durée max. | Attentes du jury                                                                                                                                                                                                             | Barème        |
|---------------------------------------------------------------------------------|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| <b>1. Présentation de l'entreprise et du porteur</b>                            | 5 min      | Le représentant présente clairement son entreprise, son rôle, ses motivations, ainsi que les capacités humaines et organisationnelles à mettre en œuvre le projet.                                                           | <b>10 pts</b> |
| <b>2. Compréhension du marché international et du positionnement de l'offre</b> | 5 min      | Le candidat démontre une <b>bonne connaissance des marchés cibles</b> , des tendances du secteur, ainsi que des opportunités spécifiques pour les produits artisanaux tunisiens.                                             | <b>10 pts</b> |
| <b>3. Vision stratégique de développement</b>                                   | 5 min      | Le porteur de projet présente une <b>vision claire et réaliste</b> pour développer ses activités à l'international, en lien avec l'artisanat tunisien, et en cohérence avec les priorités du programme.                      | <b>10 pts</b> |
| <b>4. Clarté et pertinence du plan d'action et du budget</b>                    | 5 min      | Les activités clés et le budget sont présentés de manière synthétique. Le lien entre les objectifs, les moyens proposés et les résultats attendus est clair et cohérent.                                                     | <b>10 pts</b> |
| <b>5. Impact attendu sur la commercialisation de l'artisanat tunisien</b>       | 5 min      | L'entreprise démontre une vision d'impact : amélioration de l'accès au marché, implication d'artisans tunisiens, retombées économiques et image positive pour le secteur. Les indicateurs de résultats sont bien identifiés. | <b>10 pts</b> |
| <b>6. Questions de clarification (optionnelles)</b>                             | 5 min      | Des questions peuvent être posées par le jury pour approfondir certains points.                                                                                                                                              | —             |

#### Note importante : ajustement post-pitch

Les candidats retenus à l'issue de cette session seront invités à réviser leur plan d'action et leur budget en tenant compte des observations du jury. Ils devront également identifier, dans leur budget, les activités qui seront prises en charge par Creative Tunisia 2.0, conformément aux règles du présent appel à propositions.

L'objectif est de garantir une meilleure cohérence avec les objectifs du projet ainsi que le respect des exigences techniques et financières de l'ONUDI.

La sélection des propositions de projets se fera par l'ONUDI sur la base des scores obtenus et du classement selon les étapes et critères énoncés ci-dessus.

La sélection finale des projets soumis par les entreprises sera effectuée suite à la validation des propositions de projets et leur appréciation en matière de conformité sur l'éligibilité des coûts et concordances des engagements avec les procédures internes de l'ONUDI.

Les soumissionnaires sélectionnées pourraient être tenus de fournir des informations juridiques, financières et autres supplémentaires.

## **VII. CONFIDENTIALITÉ**

Les informations contenues dans les propositions soumises à l'ONUDI seront traitées de manière strictement confidentielle. Seules des données agrégées seront utilisées à des fins d'évaluation de fin de projet et de communication publique.